

COMITE DE SELECTION.

Sur une motion de l'honorable Sir James Lougheed, les sénateurs suivants sont nommés comme membres du comité de sélection, chargé de désigner les sénateurs devant faire partie des divers comités permanents de la présente session, savoir:

Les honorables messieurs Béique; Casgrain; Dandurand; Daniel; Robertson; Tanner; Taylor (Leeds); Watson, et le proposeur.

Adoptée.

AJOURNEMENT A L'OCCASION DE LA MORT DE SIR WILFRID LAURIER.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera, aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à 3 heures de relevée.

La motion est adoptée.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Qu'il me soit permis d'ajouter qu'à la reprise de nos travaux, mardi prochain, l'attention sera attirée sur la mort de sir Wilfrid Laurier.

L'honorable M. BOSTOCK: Mon honorable ami veut-il dire que ce sujet nous occupera avant la présentation de l'adresse en réponse au discours du trône?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oui.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, le 25 courant, à 3 heures p. m.

SÉNAT.

Séance du mardi, 25 février 1919.

Présidence de l'honorable JOS. BOLDUC.

La séance s'ouvre à 3 heures de relevée.

Prières et affaires courantes.

BILL D'INTERET PRIVE.

1^{re} LECTURE.

Bill (B) intitulé: Loi concernant la "Canada Accident Insurance Company", pour changer son nom en celui de "Canada Accident and Fire Insurance Company."—(L'honorable M. Belcourt).

CONTAMINATION DES EAUX NAVIGABLES (BILL).

1^{re} LECTURE.

Bill (C) intitulé: "Loi concernant la contamination des eaux navigables."—(L'honorable M. Belcourt).

FEU LE TRES HONORABLE SIR WILFRID LAURIER.

HOMMAGE A SA MEMOIRE.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Avant de procéder à l'appel de l'ordre du jour, je tiens à dire, avec la permission du Sénat, quelques mots sur la mort regrettable du très honorable sir Wilfrid Laurier.

La coutume suivie dans notre Parlement—et qui a été particulièrement bien observée par le Sénat—de mentionner la mort de ses membres, est d'une grande valeur morale. Elle nous rappelle qu'au milieu de la vie la mort peut nous frapper; que nous siégeons, ici, aujourd'hui, et que, demain, peut-être, nous n'existerons plus, et que la place que nous occupons, aujourd'hui, ne nous reverra plus jamais.

La disparition de sir Wilfrid Laurier est un exemple frappant de cette triste vérité.

Il y a une semaine, c'est-à-dire, dimanche dernier, sir Wilfrid Laurier était plein de vie et l'un des principaux facteurs dans l'administration des affaires du Canada et de l'Empire, et le jour suivant, il a été terrassé par la mort, et il ne réapparaîtra plus jamais devant ses concitoyens. La différence qui existe entre sa mort et celle d'autres personnes se manifeste dans la profonde impression qu'elle produit dans les esprits—impression qui fait bien ressortir sa grande figure parmi nos hommes publics.

Durant la présente génération, aucun homme public en Canada ne joua un rôle plus considérable que le sien. Il figura toujours parmi ceux qui occupaient en Canada les premières places sur la scène publique, et le feu de la rampe paraissait toujours plus brillant chaque fois qu'il apparaissait devant un auditoire. Il a quitté cette scène et le rideau est tombé; mais la mémoire de ce qu'il fut subsistera longtemps parmi ses compatriotes. Pendant près de cinquante ans, sa vie fut consacrée aux affaires publiques du Canada, et il a toujours figuré parmi tous les grands chefs politiques du Canada, depuis l'établissement de la Confédération jusqu'à présent. Chef de son parti pendant plus de trente ans, et premier ministre du Canada durant plus de quinze ans, l'empreinte de son nom est attachée à tous les grands événements qui constituent la matière de l'histoire du Canada depuis le jour historique où notre pays devint une union fédérale. Pas un seul événement historique, à bien dire, pourrait être cité, ou pas un seul nom des grands chefs politiques que nous avons eus depuis l'établissement de la Confédération canadienne jusqu'à présent, pourrait être men-